

Contribution à la connaissance des Poissons Anguilliformes de la côte occidentale d'Afrique

14^e note : la famille des *Synaphobranchidae*.

par J. BLACHE (1).

ABSTRACT.

Synaphobranchus affinis GÜNTHER, 1877 is signalated here, for the first time, in the south-eastern Atlantic ; a full description and figuration are given for these specimens and a comparaison made between this species and the other species of the genus.

Les nombreux exemplaires de *Synaphobranchus* récoltés au cours des chalutages profonds effectués à partir du Centre O. R. S. T. O. M. de Pointe-Noire (Congo), se sont révélés appartenir à une seule espèce, connue, jusqu'à présent uniquement des océans Indien et Pacifique.

GENRE SYNAPHOBRANCHUS JOHNSON, 1862.

Synaphobranchus affinis GÜNTHER, 1877.

Synaphobranchus affinis GÜNTHER, A., 1877. — Preliminary notices of deep-sea fishes collected during the voyage of H. M. S. « Challenger ». *Ann. Mag. nat. Hist.*, IV, 20 : 445 (types provenant des mers du Japon).

Synaphobranchus pinnatus GÜNTHER (sic). — POLL, M., 1953. — Poissons, III, Téléostéens Malocopterygiens, in « Rés. sci. exped. ocean. belge dans les eaux côt. afric. de l'Atlantique S (1948-1949) ; *Inst. Roy. Sci. nat. Belgique*, IV, 2, p. 154, fig. 63 (Cabinda).

(1) L'illustration de cette note a été réalisée d'après des esquisses exécutées par M. P. OPIE, dessinateur technicien de l'O. R. S. T. O. M.

EXEMPLAIRES EXAMINÉS :

- 2 ex. 372-517 mm de long. tot., chalutés aux fonds de 1 000 m, par 5° 02' S-11° 21' E, le 12-1-1964.
 2 ex. 278-346 mm de long. tot., chalutés sur fonds de 400 m, par 2° 30' S-8° 52' E, le 5-9-1963.
 1 ex. 231 mm de long. tot., chaluté sur fonds de 410 m, par 5° 00' S-11° 19' E, le 15-3-1967.
 2 ex. 422-508 mm de long. tot., chalutés sur fonds de 805 m, par 5° 04' S-10° 13' E, le 17-3-1967.
 13 ex. 262-425 mm de long. tot., chalutés sur fonds de 600 m, par 5° 02' S-11° 15' E, le 17-3-1967.
 3 ex. 345-390 mm. de long. tot., chalutés sur fonds de 600 m, par 5° 02' S-11° 17' E, le 18-3-1967.
 1 ex. 583 mm de long. tot., chaluté sur fonds de 505 m, par 5° 30' S-11° 32' E, le 5-7-1967.
 6 ex. 240-308 mm de long. tot., chalutés sur fonds de 400 m, par 5° 03' S-11° 22' E, le 19-9-1967.
 3 ex. 445-572 mm de long. tot., chalutés sur fonds de 800 m, par 5° 08' S-11° 22' E, le 20-9-1967.
 4 ex. 340-443 mm de long. tot., chalutés sur fonds de 400 m, par 4° 47' S-11° 50' E, le 6-12-1969.

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE (fig. 1 et 2).

Corps anguilliforme, relativement peu allongé, comprimé, assez élevé en avant, progressivement atténué vers l'arrière.

En % de la distance préanale	hauteur du corps	22,4- 31,0
	longueur de la tête	44,3- 50,0
	distance prédorsale	93,7-123,2
	longueur du tronc	50,0- 55,7
En % de la longueur totale	hauteur du corps	5,9- 8,1
	longueur de la tête	11,7- 13,5
	distance prédorsale	26,3- 33,4
	distance préanale	25,0- 28,8
	longueur du tronc	13,5- 15,3
En % de la longueur de la tête	hauteur du corps	50,7- 65,4
	longueur du museau	24,8- 38,1
	diamètre oculaire	12,4- 19,2
	distance interoculaire	15,2- 20,5
	longueur de la fente buccale	48,1- 62,0
	longueur de la fente branchiale	13,1- 18,9
	longueur de la pectorale	41,8- 53,0

Tête en ogive, relativement courte, à profil dorsal régulièrement mais faiblement convexe ; espace interorbitaire large, légèrement convexe ; fente buccale longue, la commissure largement

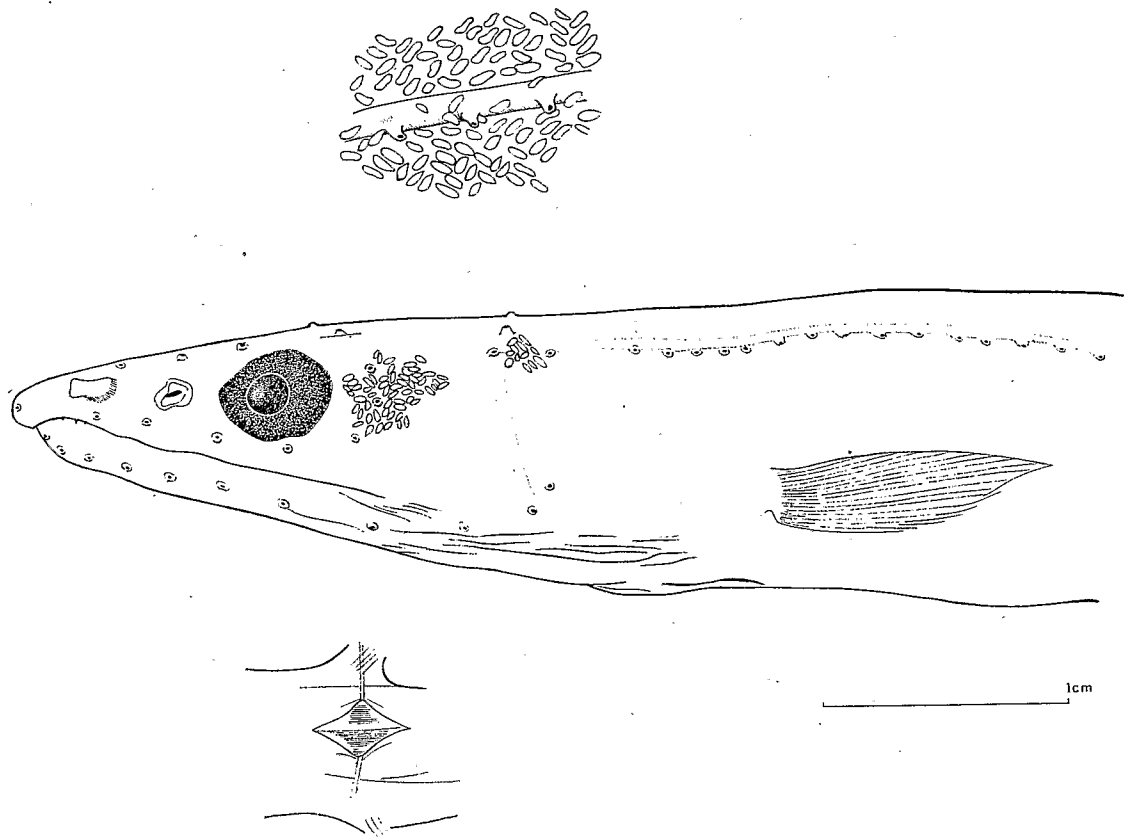
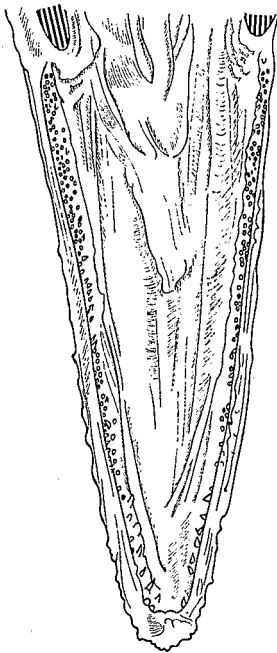


FIG. 1. — *Synphobranchus affinis* GRHR., 1877. — Schéma de la tête d'un individu de 231 mm ; détails de l'ouverture branchiale, de la ligne latérale et des écailles au dessus du niveau de l'anus.



5mm

5mm

FIG. 2. — *Synphobranchus affinis* GTHR., 1877. — Schéma général de la dentition d'un individu de 231 mm.; schéma de l'os pharyngien supérieur droit.

en arrière du bord postérieur de l'œil (séparée de ce niveau par un intervalle équivalant à la moitié environ du grand diamètre oculaire) ; museau relativement long, conique, émoussé, non ou peu proéminent ; œil moyen, rond, ou ovale, sans bords libres ; fentes branchiales, entièrement infères, subparallèles, confluant antérieurement et postérieurement, et paraissant ainsi déboucher par une ouverture réduite, commune.

Narine antérieure débouchant en un tube très net, dirigé vers l'avant, inséré sur le côté du museau, sur l'horizontale menée au centre de l'œil, nettement distant de l'extrémité du museau dont il est séparé par un intervalle équivalant à la distance qui le sépare de l'ouverture nasale postérieure ; celle-ci débouche par un pore rond ou ovale, largement ouvert, cerné d'un rebord élevé, situé en avant de l'œil, au niveau de la pupille, et séparé du bord antérieur de l'œil par une distance équivalant à celle qui le sépare de la base du tube nasal antérieur.

Réseau de pores céphaliques comprenant 5 pores sur le canal supraorbitaire (le 1^{er} fusionné avec le pore ethmoïdien), 7 pores sur le canal infraorbitaire (dont 3 sur la branche verticale post-orbitaire), 1 pore sur la commissure supraorbitaire, 11 pores sur le canal préoperculo-mandibulaire, 1 pore médian et 1 pore latéral (3 en tout) sur la commissure supratemporale.

Dentition très caractéristique : plaque intermaxillaire nettement isolée, ovoïde, portant des dents coniques, pointues, inclinées vers l'arrière, formant de 1 à 3 rangées parallèles à l'axe du corps, la rangée médiane composée de dents plus grandes, cette ou ces rangées principales étant cernées extérieurement par d'autres dents nettement plus petites ; maxillaire comportant vers l'extérieur de nombreuses très petites dents granuleuses, devenant insensiblement plus grandes en allant de l'extérieur vers l'intérieur où elles font place à une ou deux rangées internes de dents nettement plus grandes, aiguës, orientées plus ou moins vers l'intérieur de la bouche ; dents voméro-ptérygoïdiennes aiguës, courtes, fortement incurvées, pointe vers l'arrière, unisériées, la file se terminant au niveau du bord postérieur de l'œil ; mandibule exposant vers la symphyse quelques grandes dents analogues aux intermaxillaires et ayant par ailleurs une garniture dentaire semblable à celle du maxillaire.

Os pharyngien supérieur ovoïde, d'une seule pièce, portant en avant et vers l'extérieur de fortes dents coniques éparses, en arrière et vers l'intérieur de petites dents coniques très serrées.

Nageoires dorsale et anale normalement développées, assez élevées, surtout l'anale ; position de l'origine de la dorsale très variable : ou bien un peu en avant, ou bien au dessus, ou bien nettement en arrière du niveau de l'anus sans qu'une quelconque corrélation puisse être mise en évidence.

LONGUEUR TOTALE	DISTANCE PRÉANALE EN % DE LONGUEUR TOTALE	DISTANCE PRÉDORSALE EN % DE LONGUEUR TOTALE	DIFFÉRENCES DES POURCENTAGES
231	26,4	29,4	+ 3,0
240	26,7	26,7	0,0
262	26,7	28,2	+ 1,5
270	26,7	31,1	+ 4,4
274	27,4	27,4	0,0
278	25,2	29,5	+ 4,3
285	28,8	28,1	- 0,7
290	27,9	31,0	+ 3,1
296	27,0	31,4	+ 4,4
298	26,5	27,5	+ 1,0
308	25,6	29,9	+ 4,3
308	26,0	26,3	+ 0,3
340	25,6	30,0	+ 4,4
340	26,5	28,8	+ 2,3
340	27,3	28,8	+ 1,5
345	26,9	26,4	- 0,5
346	26,9	30,3	+ 3,4
348	27,0	29,9	+ 2,9
360	27,8	29,2	+ 1,4
362	26,2	32,3	+ 6,1
371	26,9	29,1	+ 2,2
375	26,1	29,1	+ 3,0
387	26,3	30,5	+ 4,2
387	27,1	30,5	+ 3,4
390	25,1	28,5	+ 3,4
393	27,0	29,3	+ 2,3
405	27,9	31,8	+ 3,9
409	27,1	28,6	+ 1,5
422	28,0	28,0	0,0
425	27,5	29,4	+ 1,9
443	28,7	30,5	+ 1,8
445	26,1	28,5	+ 2,4
490	27,3	31,2	+ 3,9
508	26,2	31,9	+ 5,7
517	27,8	28,0	+ 0,2
572	27,1	33,4	+ 6,3
583	25,0	27,4	+ 2,4

Sur les 37 exemplaires étudiés, 2 (soit 5,4 %) ont l'origine de la dorsale en avant du niveau de l'anus, 3 (soit 8,1 %) ont l'origine

de la dorsale au dessus du niveau de l'anus, la grande majorité (86,5 %) a l'origine de la dorsale en arrière du niveau de l'anus. L'origine de l'anale se situe immédiatement en arrière de l'anus ; les rayons des deux nageoires confluent postérieurement avec ceux de la caudale, au nombre de 9 + 7 ; nageoire pectorale grande, comportant 17 rayons.

Ligne latérale comportant 28-32 pores tubulaires courts en avant du niveau de l'anus dont 9-10 en avant du niveau de l'insertion pectorale supérieure (120-128 pores au total, les derniers à 25-30 mm de l'extrémité caudale), avec les fréquences observées suivantes : 28(1), 29(3), 30(12), 31(8), 32(4) ; m = 30,392.

135-138 vertèbres hypuraux compris, observées sur quatre individus, deux disséqués, deux radiographiés (135, 136, 137 et 138).

Le corps est entièrement couvert de petites écailles enchassées dans la peau, de forme généralement oblongue, disposées en groupes d'écailles parallèles, orientés perpendiculairement les uns par rapport aux autres.

Coloration d'un noir violacé profond ; les exemplaires frottés, peuvent paraître d'un gris cendré plus ou moins soutenu.

Nous donnons ci-dessous, les caractéristiques essentielles des quatre espèces du genre *Synaphobranchus* présentes en Atlantique :

EN % DE LA LONGUEUR TOTALE	<i>Synaphobranchus</i>			
	<i>affinis</i>	<i>kaupi</i>	<i>oregoni</i>	<i>brevidorsalis</i>
Haut. corps.....	5,9- 8,1	5,6- 6,9	5,7- 7,5	5,4- 6,8
Long. tête.....	11,7-13,5	10,9-12,5	13,1-14,0	12,7-13,4
Long. mus.....	3,2- 4,4	3,4- 4,9	4,2- 4,7	3,7- 4,1
Diam. ocul.....	1,5- 2,2	1,6- 2,3	1,8- 2,2	1,5- 1,9
Dist. interocul.....	1,8- 2,6	1,7- 2,3	1,9- 2,4	2,4- 2,5
Long. fente bucc.....	6,2- 8,3	6,9- 8,8	7,2- 7,9	3,6- 6,2
Long. fente br.....	1,6- 2,3	1,2- 2,0	0,6- 1,9	2,4- 2,9
Long. pect.....	5,2- 6,5	5,2- 6,5	4,9- 6,7	4,8- 5,0
Dist. prédors.....	26,3-33,4	31,0-41,3	33,6-40,0	42,3-47,0
Dist. préan.....	25,0-28,8	26,4-27,8	25,3-30,4	31,0-33,2
Pores latéraux avant l'anus.....	28-32		31-33	34-35
Vertèbres.....	135-138	142-152	143-145	133
Réseau d'écailles dermi- ques.....	en mar- quetterie	en mar- quetterie	en pavage	en pavage

S. affinis GTHR., 1877 (d'après nos propres observations), *S. kaupi* JOHNSON, 1862 (d'après A. F. BRUUN, 1937), *S. brevidorsalis* GTHR., 1887 et *S. oregoni* CASTLE, 1960 (d'après P. H. J. CASTLE, 1960).

Nos exemplaires correspondent bien aux *S. affinis* des océans Indien et Pacifique par la forme et les proportions du corps, l'aspect du réseau d'écaillés dermiques, la dentition pharyngienne et le nombre de vertèbres.

L'espèce est signalée pour la première fois dans l'Atlantique ; sa présence dans la zone orientale sud de cet océan ne peut étonner, l'espèce étant présente dans l'océan Indien d'où, par le courant des Agulhas, elle a pu, en contournant l'extrémité sud du continent africain, gagner l'Atlantique sud oriental, grâce à l'action du courant de Benguela.

Par contre, nous devons noter que seul *S. affinis* a été présent dans nos récoltes ; jamais nous n'y avons observé *S. kaupi*, espèce pourtant présente à la fois dans l'Atlantique nord et dans l'océan Indien ; il est possible que *S. affinis* occupe un niveau plus superficiel de la pente continentale, entre 350 et 1000 mètres et que *S. kaupi* soit beaucoup plus profond, à partir de 1000 m ; nos possibilités de chalutage ne nous ayant pas permis de dépasser cette profondeur, il est permis d'y voir une raison de l'absence subjective de *S. kaupi* dans cette zone.
